

ACTION
CULTURELLE

MON MANUEL

ALVES DOS SANTOS Claire

SOMMAIRE

**La culture c'est quoi,
ça sert à quoi ?** 1

Mon lexique culturel 2

Les différentes formes 3

Les droits culturels 4

Non-accès à la culture 5

Le portrait 6

Mon projet 7

La culture c'est quoi ? Ma définition :

C'est l'ensemble des connaissances, des pratiques, des croyances, des arts et des valeurs qui influencent la façon de vivre, de penser et de s'exprimer dans une société, un groupe de personnes.

Elle représente plusieurs disciplines dans pleins de lieux différents (la culture on la trouve souvent dans les grandes villes : centres culturels, musées, bibliothèques, maisons de jeunes, théâtres/salle de concert, festivals, conservatoires/académies/ écoles de danses, cinémas, éducation permanente, maisons de quartiers/ assos, fanfares , troupes, etc) mises en place par des professionnels ou amateurs, elle est la plupart du temps très accessible voir gratuite.

Pour moi, la culture permet de s'ouvrir au monde et stimule la curiosité. Elle fait partie de notre quotidien, que l'on soit jeune, étudiant ou citoyen. Elle aide à mieux comprendre les différents publics ainsi que la diversité des cultures.

Comment peut-on mieux comprendre la culture ?

- Participer, aller sur le terrain, s'immerger
- Découvrir tous les domaines du plus classique au moins classique (théâtre, cinéma, etc.)
- Découvrir l'envers du décor (la construction d'un spectacle, les coulisses, etc.)
- Comprendre les métiers dans l'action culturelle (chargé de diffusion, médiateurs culturels, animateurs, chargé de projet culturel, responsable de programmation culturelle, conservateur du patrimoine, chargée de communication culturelle,...)
- Organiser un événement culturel ou gérer un produit de A à Z
- ...

Attention : La pyramide de Maslow ne s'inscrit pas dans la culture parce que ce n'est pas parce qu'on est en manque de besoins physiologiques ou de sécurité, que nous n'avons pas accès à la culture



O1

Que permet-elle ?

La culture, c'est un ensemble vaste, riche, qui touche à de nombreux domaines. Elle permet autant de se découvrir soi-même que de mieux comprendre les autres. Il y a des œuvres, des lieux, des artistes qui nous touchent, qui résonnent en nous, qui évoquent des souvenirs ou provoquent des émotions. Mais pourquoi apprécions-nous certaines formes culturelles plutôt que d'autres ? Sur quels critères reposent nos goûts ? Cela peut venir de notre vécu, du patrimoine de notre ville, de ce qui nous divertit, de ce que l'on trouve beau ou marquant : une histoire captivante, une mise en scène réussie, une photo, un son, une émotion particulière, ou encore le sentiment d'être face à un classique ou un incontournable.

La culture, c'est aussi un outil puissant pour créer du lien social, transmettre des savoirs, encourager l'inclusion et la diversité. Elle stimule la créativité, nourrit l'imaginaire, invite à penser autrement. Elle est source de plaisir, d'émotion, de réflexion et joue un rôle essentiel dans notre quotidien, que l'on soit jeune, étudiant ou citoyen. Elle peut nous rapprocher, mais aussi nous éloigner, car chacun y projette quelque chose de personnel. Ce qui nous touche ou nous construit peut ne pas résonner de la même manière chez l'autre et c'est aussi ça, la richesse de la culture.

Ses fonctions :

La culture joue de nombreux rôles essentiels dans nos vies. Elle permet **de transmettre** des savoirs, d'éduquer, d'instruire, d'apprendre. Elle **nous informe et nous aide à mieux comprendre** le monde qui nous entoure. Elle **invite à la réflexion**, à se questionner, à développer son esprit critique, à sensibiliser chacun à des enjeux plus larges. Par là, elle **pousse aussi à agir, à s'engager, à s'émanciper**.

Mais la culture, ce n'est pas seulement une affaire d'intellect. Elle permet aussi **de vivre des émotions intenses**, de ressentir des choses. Elle **crée un sentiment d'appartenance**, de cohésion, en renforçant ce que nous avons en commun, notre identité collective. Elle **apporte du plaisir, du divertissement**, tout en rassemblant les gens : elle favorise les rencontres, la mixité des publics, et crée du lien social.

Enfin, la culture **stimule l'imagination**, encourage l'expression de soi, développe la créativité. Elle est donc à la fois un espace d'apprentissage, de réflexion, d'émotion, d'échange et de liberté.

Ses apports dans la société :

La culture joue un rôle clé dans la société. Elle crée des emplois, dynamise l'économie, attire les touristes. Elle renforce le lien social, favorise la mixité et l'inclusion. Elle garantit la liberté d'expression, encourage la réflexion et l'engagement citoyen. Enfin, elle transmet des valeurs, renforce l'identité collective et accompagne les évolutions de société.

Mon lexique culturel

- **Action culturelle** : L'action culturelle, c'est l'ensemble des initiatives menées par des personnes, des groupes ou des institutions pour favoriser l'accès à la culture, la rendre vivante, la partagée et la rendre accessible à tous. Elle s'inscrit souvent dans un domaine artistique ou patrimonial précis (comme ceux représentés par les 9 arts) et poursuit des objectifs, comme la démocratie culturelle (donner à chacun la possibilité de créer et de s'exprimer) ou la démocratisation culturelle (faciliter l'accès aux œuvres). L'action culturelle peut viser des publics ciblés, en lien avec leurs besoins ou centres d'intérêt, ou bien s'élaborer avec eux, à travers des projets participatifs, comme des ateliers collaboratifs ou des démarches de médiation.

Avant, on parlait d'animation socioculturelle (ateliers, loisirs), maintenant on parle d'action culturelle, car ça inclut faire des choses concrètes (création, médiation), s'adapte aux nouveaux enjeux sociaux, et implique encore plus la participation de tous.

- **Démocratisation culturelle** : Permettre l'accès à la culture pour tous. Il s'agit d'un processus visant à rendre la culture accessible au plus grand nombre, quels que soient leur origine sociale, leur niveau d'éducation ou leurs ressources économiques. L'objectif est que chacun puisse profiter pleinement du patrimoine, des créations artistiques et des ressources culturelles, dans tous les domaines concernés par la culture (les 9 arts). Cette démarche repose sur le principe de « culture pour tous », c'est-à-dire un accès ouvert et souvent gratuit à la culture. "CULTURE POUR TOUS"
- **Démocratie culturelle** : La démocratie culturelle est un modèle qui considère la culture comme un droit fondamental accessible à tous, quelle que soit l'origine sociale, économique ou géographique des individus. Elle encourage non seulement l'accès à la culture, mais aussi la participation active des citoyens à la création et à la diffusion culturelle, tout en valorisant la diversité des expressions culturelles. Son objectif est de permettre à chacun de s'exprimer, de se former culturellement et de prendre part pleinement à la vie culturelle, favorisant ainsi l'émancipation citoyenne, l'inclusion et la justice sociale. "CULTURE PAR TOUS"



-
- **L'éducation culturelle** : L'éducation culturelle est un apprentissage continu tout au long de la vie, qui ne se limite pas à l'école ou à l'université. Elle offre à chacun, quel que soit son âge, des opportunités de développement personnel, professionnel et citoyen. Son but est de favoriser l'autonomie, la réflexion critique et l'engagement social, à travers des formations, ateliers ou activités culturelles. Elle contribue ainsi à la démocratisation de la culture en permettant à tous de se former et de participer pleinement à la vie culturelle.
 - **La médiation culturelle** : Elle regroupe les actions qui facilitent l'accès à la culture pour un public varié. Elle crée un lien entre les œuvres (art, théâtre, musique, etc.) et les visiteurs, en accompagnant leur découverte et en expliquant les contenus. Son but est de rendre la culture plus accessible et compréhensible, par exemple, grâce à des échanges avec les artistes, des visites guidées ou des ateliers.
 - **Politiques culturelles** : Les politiques culturelles regroupent les actions et décisions des pouvoirs publics (gouvernements, collectivités) pour promouvoir et développer la culture. Elles facilitent l'accès à la culture, soutiennent la création artistique, préservent le patrimoine et renforcent l'identité culturelle. Cela inclut le financement des arts, le soutien aux artistes, le développement des infrastructures (musées, théâtres, bibliothèques), l'organisation d'événements et l'éducation artistique. L'objectif est d'encourager la diversité, l'inclusion et l'accès à la culture pour tous. Par exemple, la Fédération Wallonie-Bruxelles finance des spectacles.
 - **Education permanente** : Elle englobe toutes les formes d'apprentissage qui se poursuivent tout au long de la vie, que ce soit sur le plan professionnel, personnel, social ou culturel. Elle vise à permettre à chacun de se former, de s'adapter, de s'épanouir à tout âge. C'est le fait de continuer à se sensibiliser à la culture !
 - **La participation culturelle** : Cela désigne le fait de s'impliquer activement dans la vie culturelle, en créant, en échangeant ou en prenant part à des projets artistiques. Elle va au-delà de la simple consommation culturelle (comme aller au musée ou au théâtre) : c'est le fait de devenir soi-même acteur de la culture. Elle rejoint la démocratie culturelle, car elle permet à chacun de contribuer à la culture, de s'exprimer et de se sentir impliqué.
 - **Atelier PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique)** : Ce sont des activités organisées dans les écoles et aussi dans des structures comme les Centres d'Expression et de Créativité (CEC) en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le programme PECA vise à offrir à tous les élèves, de la maternelle au secondaire, la possibilité de découvrir et de s'initier à la culture et aux arts.

Les différentes formes (les disciplines, les lieux et les publics)

- Lieux de consommation de la culture :

La culture on la trouve souvent dans les grandes villes : centres culturels, musées, bibliothèques, maisons de jeunes, théâtres/salle de concert, festivals, conservatoires/académies/ écoles de danse, cinémas, éducation permanente, maisons de quartiers/ assos, fanfares , troupes de théâtre amateur, clubs photo, projets culturels, CEC (centre d'expression et de créativité), hôtels de ville et même dans des lieux un peu plus différents, comme par exemple, dans les hôpitaux psychiatriques, les maisons de repos, les prisons, etc. Cela permet à chacun de pouvoir exercer de la culture sans prérequis grâce à des ateliers créatifs, le patrimoine ou encore évènements,...

Sur base de quels critères apprécions-nous ces lieux ?

Car cela peut nous procurer des souvenirs, du plaisir/bien-être, de l'émotion, en gros c'est esthétique : ça nous touche, ça nous parle, ça nous évoque quelque chose.

Nous avons tous des intérêts différents, par exemple, il y en a qui préfère aller lire dans un musée, d'autres aller voir un concert, etc.

Chaque lieu où nous pouvons consommer ou pratiquer la culture joue un rôle essentiel dans notre rapport au monde, à nous-mêmes et aux autres. Que ce soit dans des espaces classiques, comme les théâtres, les musées ou les bibliothèques, ou dans des lieux plus inattendus, comme les hôpitaux, les maisons de repos ou les prisons, la culture s'infiltrer partout où elle peut créer du lien, de l'émotion, du sens.

Ces lieux deviennent alors des espaces de partage, d'expression, de découverte, mais aussi de transmission de savoirs. Ils nous permettent de rencontrer des œuvres, des artistes, des pratiques, etc.

Chacun y trouve une manière personnelle d'être touché, de réfléchir, de se divertir ou de se sentir appartenir à quelque chose. Ce sont des espaces vivants.

Bref, chaque lieu culturel, aussi 'modeste' ou 'prestigieux' soit-il, est une porte d'entrée vers une expérience unique, qui participe à faire vivre une culture pour tous... et aussi par tous.



-
- Beaucoup de publics différents qui consomment la culture en fonction de :
 - **L'âge** : enfants, ados, adultes, seniors... Chaque tranche d'âge n'a pas les mêmes besoins ni les mêmes attentes en matière culturelle. Un enfant pourra être attiré par des ateliers ludiques, tandis qu'un adulte cherchera peut-être une approche plus réflexive.
 - **La situation socio-économique** : les publics issus de milieux favorisés ou défavorisés n'ont pas toujours le même accès à la culture. C'est pourquoi il est important de mettre en place des actions adaptées (tarifs réduits, accès gratuit, médiation, etc.) pour aussi essayer de toucher les classes populaires ou précaires.
 - **Les centres d'intérêt** : les goûts culturels sont aussi variés que les individus eux-mêmes. Certains préféreront la musique, d'autres le théâtre, le cinéma, les arts visuels, la danse, les jeux vidéo ou la littérature. La programmation et les projets doivent donc être diversifiés pour pouvoir parler à chacun.
 - **La localisation** : on ne vit pas la culture de la même manière en ville ou à la campagne. En zone rurale, l'offre culturelle peut être plus rare ou moins accessible, donc des dispositifs mobiles ou décentralisés (ex : bibliobus, spectacles itinérants, actions dans les petites communes) sont parfois mis en place.
 - **Le mode de consommation** : certains publics fréquentent les lieux culturels "classiques" (musées, théâtres, bibliothèques), d'autres des lieux communautaires (maisons de quartier, associations locales, clubs de photo) ou encore atypiques (hôpitaux, maisons de repos, hôpitaux psychiatriques).

Face à cette diversité, la médiation culturelle joue un rôle clé : elle s'adapte aux spécificités de chaque public pour faciliter la rencontre avec l'œuvre, l'artiste ou le projet. Par exemple :

- pour des enfants, on privilégiera des ateliers ludiques, interactifs ou créatifs.
- pour des personnes âgées, des activités sensorielles ou intergénérationnelles.
- pour des jeunes, des formats courts, dynamiques ou numériques.
- pour des publics éloignés, une médiation qui prend le temps, qui part de leurs réalités et crée du lien de confiance.

Chaque public demande une approche sur-mesure, car l'objectif est toujours de donner envie, de rendre curieux, de permettre à chacun de se sentir concerné, touché et impliqué dans l'expérience culturelle.

- Les disciplines culturelles et artistiques : (10 arts)

1. L'architecture
2. La sculpture
3. Les arts visuels (peinture, dessins,...)
4. La musique
5. La littérature (lettres, poésie, écriture,...)
6. L'Art de la scène (théâtre, danse, mim, cirque,...)
7. Le cinéma
8. Les arts médiatiques (Photo, radio, télévision,...)
9. La bande dessinée
10. Les arts numériques, arts culinaires, arts graphiques, art textile, graf, jeux vidéos, sérigraphie, stylisme, web design,

→ Autres déclinaisons :

Les arts de la rue (arts forains, théâtre de rue, cirque,...), arts de la scène/vivants (théâtre dont théâtre action, danse, musique classique et non classique, cirque,...), arts plastiques (sculpture, céramique, architecture, peinture,...), arts visuels (qui produisent des objets essentiellement perçus par l'œil: photographie, art numérique, art vidéo, arts décoratifs, cinéma).

→ Autre terme :

Les instances culturelles = Elles désignent les organismes, institutions ou structures qui jouent un rôle dans la création, la gestion, la promotion ou la diffusion de la culture. Ces instances travaillent ensemble pour soutenir les artistes, préserver le patrimoine, faciliter l'accès à la culture et promouvoir la diversité culturelle.

- Institutions publiques : Ministères de la Culture, collectivités territoriales (hôtels de ville, conseils régionaux), organismes nationaux (Centre national du cinéma et de l'image animée, bibliothèque nationale)
- Structures culturelles : Musées, théâtres, opéras, bibliothèques, médiathèques, centres culturels, maisons de la culture, conservatoires
- Organisations internationales : UNESCO, Conseil de l'Europe pour la culture
- Associations et ONG culturelles : associations locales ou nationales œuvrant pour la promotion de la culture
- Acteurs privés : fondations, mécènes, entreprises engagées dans le mécénat culturel

Leur but est que tout le monde puisse profiter de la culture, aider les artistes/les projets culturels et faire vivre la culture partout (ville, village, école, maison de repos...).

Les droits culturels :

L'accès à la culture c'est un droit pour tous !

Le droit à l'épanouissement culturel (=pouvoir pratiquer, pouvoir avoir accès,...). Chacun a le droit à l'épanouissement culturel, mais a aussi le droit de participer à la vie culturelle.

Les états sont censés mettre en place des choses pour que les droits à la culture soient bien respectés ;

→ L'état met en place des politiques culturelles et le ministre de la Culture fait en sorte que ça soit bien mis en place

- - Les décrets
- - Musée gratuit le dimanche
- - etc.

Parfois la culture fait peur pour ceux qui souhaitent avoir un pouvoir absolu, puisque la culture permet de réfléchir, de développer son esprit critique, de comprendre le monde et de se forger sa propre opinion. Elle donne des outils pour questionner l'autorité, remettre en cause ce qui semble acquis et imaginer d'autres manières de vivre ensemble. C'est pourquoi certains dirigeants ou systèmes autoritaires cherchent à limiter l'accès à la culture, à censurer les œuvres ou à contrôler les médias. Car plus un peuple est cultivé, plus il devient difficile à manipuler. La culture peut être une menace pour ceux qui cherchent à imposer leur pouvoir.

- Les droits culturels font partie des droits fondamentaux, tout comme le droit de se nourrir, de se loger, de se soigner ou d'apprendre.
- Ils reposent sur deux idées clés : la démocratisation culturelle, qui vise à rendre la culture accessible à tous, et la démocratie culturelle, qui permet à chacun de s'exprimer, de créer, de dénoncer les injustices et de proposer des idées pour faire évoluer la société.

Constitution belge, en 1994, article 23 : "Le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine", reconnaissant à chacun "le droit à l'épanouissement culturel"

→ Déclaration de Fribourg (7 mai 2007) : En Belgique francophone, on admet que les droits culturels englobent six droits et libertés : La liberté artistique, la conservation et la promotion des patrimoines et des cultures, l'accès à la culture, la participation à la culture, la liberté de choix en matière culturelle, le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle



Les droits culturels ont des rôles :

- **Rôle protecteur** : Garantir le droit de participer à la vie culturelle et imposer aux États la responsabilité de soutenir ces droits.
- **Défis universels** : Combats l'exclusion, valorise la diversité culturelle et s'inscrit en lien étroit avec les droits économiques et sociaux.
- **Objectif ultime des droits culturels** : C'est de créer une société inclusive où chacun peut s'épanouir et contribuer au paysage culturel.

→ **Article 27 des droits de l'homme** : Tout le monde a le droit d'avoir accès à la culture

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Les états sont censés mettre en place des choses pour rendre efficaces ces droits culturels → Politiques culturelles : Décrets

Mais parfois, ce droit entre en contradiction avec la loi.

Par exemple, Banksy est un artiste célèbre pour ses graffitis engagés dans la rue.

Même si c'est de l'art, les tags sont illégaux, car ils sont faits sans autorisation.

→ Cela crée un débat : est-ce qu'on doit interdire ce type d'art parce qu'il est illégal, ou le protéger parce qu'il fait partie de la culture ? Il peut donc y avoir certaines contradictions et débats !

Rappel :

Démocratisation culturelle (approche descendante) :

- La démocratisation culturelle est une démarche qui vise à rendre la culture accessible au plus grand nombre, en particulier à ceux qui en sont éloignés pour des raisons économiques, sociales ou géographiques. Elle repose sur l'idée que tout le monde doit pouvoir bénéficier des savoirs, des œuvres et des pratiques culturelles, souvent considérées comme élitistes ou réservées à une minorité.

- Les principes : Accessibilité, diffusion (favoriser la transmission des connaissances et des pratiques culturelles à un large public) et éducation (utiliser l'école, les programmes éducatifs et des politiques publiques pour réduire les inégalités d'accès à la culture)

→ Exemples de démocratisation de la culture : Centre culturel, musée gratuit le dimanche, « pay what you can », livre de poche, accès à une bibliothèque, pass museum, ...

La démocratie culturelle :

C'est une approche "participative" : elle valorise la création et l'expression de chacun, sans hiérarchie entre les cultures.

- Elle valorise toutes les formes de culture : pas seulement les musées ou le théâtre, mais aussi les traditions, les langues, les cultures locales...
- On parle de "culture par tous" : chacun peut être acteur culturel.
- Son but est de donner la parole à tous, reconnaître la diversité et encourager la participation.

Quelques décrets :

- Décrets des centres culturels : 21 novembre 2013, le décret a pour objet le développement et le soutien de l'action des centres culturels afin de contribuer à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation.
- Décret sur l'éducation permanente : 14 juillet 2021, ce décret a pour but de soutenir les associations qui travaillent dans le domaine de l'éducation permanente, c'est-à-dire des activités qui aident les gens à comprendre la société, à se poser des questions, à réfléchir et à s'impliquer.
- Décret sur les Bibliothèques publiques : 30 avril 2009, a pour but de garantir un accès équitable à la lecture, l'information et la culture.
- Décret sur les Arts de la scène : le 19 juillet 2022, pour encadrer le théâtre, la danse, le cirque, etc., et soutenir la création et la diffusion.
- Décret sur les Arts plastiques contemporains : 8 décembre 2011, a pour but de soutenir les artistes visuels et leur visibilité.
- Et encore bien d'autres...

Petite réflexion : **Pendant le covid, on disait que la culture n'avait pas d'importance, était non essentielle : Que dire sur cela ?**

Même si la culture est non vitale sur le plan de la santé, elle joue quand même un rôle crucial sur le plan du bien-être, de la créativité, de la cohésion sociale. C'est, en effet, un moyen de s'évader. Pour moi, c'est ce dont les gens avaient besoin pendant cette sombre période. C'est précisément pour cela que les droits culturels sont fondamentaux : ils garantissent à chaque individu non seulement l'accès à la culture, mais aussi le droit de participer activement à la vie culturelle, de créer, de s'exprimer et de partager.

Initiatives permettant l'accès à la culture pour tous :

1. Musées gratuits tous les premiers dimanches du mois :

L'entrée des musées est gratuite afin que tous les publics, même les plus défavorisés puissent avoir accès à la culture. C'est aussi pour renforcer le lien avec le patrimoine, encourager les familles/groupes à s'intéresser à la culture et promouvoir l'éducation et la sensibilisation culturelle. En bref, cela permet surtout de garder un certain lien avec la culture pour tous types de personnes de n'importe quelle classe sociale.

2. Les bibliothèques accessibles gratuitement :

Les bibliothèques en Belgique offrent des services gratuits ou à très faible coût, notamment l'emprunt de livres, l'accès à des espaces de lecture, et parfois des ateliers culturels ou éducatifs. Elles sont présentes dans presque toutes les communes et permettent à chacun d'accéder facilement à la culture et au savoir.

3. le système « Pay what you can » :

Il permet aux personnes en situation de précarité d'accéder à des activités culturelles (théâtre, concerts, expos- musées, cinéma) à un tarif très réduit puisque chacun paye ce qu'il peut, souvent symbolique (1 ou 2 euros). Cette initiative permet à un public défavorisé de participer pleinement à la vie culturelle, en réduisant les barrières financières.

Initiatives permettant la participation active à la culture par tous :

1. Les maisons de la Culture :

Ces structures, présentes dans différentes régions, sont des lieux d'animation culturelle accessibles à tous, quel que soit l'âge, le statut social ou l'origine. Elles organisent des activités variées, telles que des ateliers de création, des expositions, des événements, des spectacles, des projections de films et des conférences. Elles ont pour objectif de rendre la culture accessible à tous et de favoriser la participation active des citoyens, en particulier ceux issus de milieux moins favorisés.

2. Comités citoyens dans les projets culturels :

Les comités citoyens rassemblent des habitants qui participent directement à l'organisation et à la programmation d'événements culturels pour leur commune. Cela leur permet de choisir les artistes, les activités, et les thèmes qui correspondent à leurs attentes. Cette participation rend la culture plus accessible et adaptée aux besoins locaux, en donnant aux gens un vrai rôle d'acteurs dans la vie culturelle. C'est une façon de rendre la culture plus démocratique et inclusive puisque tout le monde, peu importe le niveau socio-économique, peut donner des idées.

Non-accès à la culture :

Malheureusement, encore beaucoup de personnes n'ont pas accès à la culture dans beaucoup de pays.

Parfois, la culture peut sembler trop compliquée, trop réservée à certains, ou ne pas représenter ce que vivent vraiment certaines personnes. Du coup, elles ne se sentent pas concernées ou invitées, et ça les éloigne de la culture. En plus, les lieux culturels ne pensent pas toujours à tous les types de publics ni à leurs besoins, ce qui fait que certains peuvent se sentir exclus.

Les obstacles à l'accès à la culture ne sont pas uniquement matériels (financiers, géographiques, manque de temps, etc.). Il existe aussi des barrières immatérielles, comme des difficultés psychologiques ou sociales, qui empêchent certaines personnes d'y accéder (exemple ; je n'ai pas les codes ou je ne me l'autorise pas, car je ne sais pas arrondir mes fins de mois). Il peut aussi y avoir une peur du regard des autres ou un manque de confiance en soi qui les freine.

Les obstacles :

- **Obstacles économiques** : Le coût des activités culturelles peut être un frein pour les personnes à faibles revenus.

Exemple : Une famille modeste ne peut pas se permettre un spectacle.

- **Obstacles géographiques** : Les événements culturels sont souvent dans les grandes villes, rendant l'accès difficile pour ceux en zones rurales.

Exemple : Une personne en campagne a du mal à se rendre à une exposition en ville.

- **Obstacles sociaux et culturels** : Certaines populations se sentent exclues des événements culturels, perçus comme élitistes.

Exemple : Les personnes de milieux populaires peuvent penser que les musées ne sont pas pour elles.

05

-
- **Obstacles éducatifs** : Le manque de sensibilisation à la culture limite la participation.

Exemple : Un enfant sans accès aux activités culturelles peut ne pas s'intéresser à l'art.

- **Obstacles psychologiques** : La peur du jugement ou la timidité empêche certains de participer.

Exemple : Un adulte ne visitant pas de musées se sent intimidé.

- **Obstacles liés à la langue** : Les barrières linguistiques excluent certaines personnes.

Exemple : Un migrant non francophone est exclu de certaines expositions.

- **Obstacles à l'accessibilité physique** : Les lieux culturels mal adaptés aux personnes handicapées rendent l'accès difficile.

Exemple : Une personne en fauteuil roulant ne peut pas entrer dans un théâtre mal accessible.

- **Obstacles liés à la logistique** : Les événements peuvent ne pas être adaptés à certaines personnes (mobilité réduite,...)

- **Obstacles liés au temps** : Certaines personnes ont peu de temps libre à cause du travail, de la famille ou d'autres responsabilités, ce qui limite leur participation culturelle.

Exemple : Un parent seul avec plusieurs enfants peut avoir du mal à assister à des événements en soirée.

- **Obstacles psychoculturels** : Des préjugés ou stéréotypes sur ce que doit être la « vraie » culture peuvent décourager des publics d'y participer.

Exemple : Penser que le théâtre est « ennuyeux » ou « pour les intellectuels ».

- **Obstacles liés à l'information** : Un manque de communication claire et adaptée empêche certains publics de savoir où, quand et comment participer.

Exemple : Les événements annoncés uniquement sur les réseaux sociaux peuvent exclure ceux qui ne les utilisent pas.

Mon avis :

Pour moi, l'accès à la culture pour tout le monde devrait être un droit fondamental respecté dans tous les pays, car la culture permet de s'épanouir, de se sentir inclus dans la société et de se développer.

Quand certaines personnes n'ont pas accès à la culture, que ce soit à cause de l'argent, de la distance ou d'autres raisons, elles se retrouvent exclues et ne peuvent pas participer pleinement à la vie en société. Ça empêche aussi leur développement personnel. Mais ces obstacles peuvent être surmontés. Il existe des solutions comme les politiques publiques, les projets communautaires ou les plateformes en ligne pour rendre la culture accessible à tous.

L'inégalité d'accès à la culture montre aussi des inégalités sociales plus larges. C'est pourquoi il est important de lutter pour que tout le monde puisse accéder à la culture.



Le portrait :

L'animateur (socio)culturel :

L'animateur socioculturel travaille dans des lieux tels que des centres culturels, des ASBL (associations sans but lucratif) ou des maisons de jeunes. Il s'adresse à divers publics : jeunes, adultes, personnes âgées ou en situation de handicap, pour leur permettre d'accéder à des activités culturelles et sociales.

-Son rôle et ses missions :

- Animation d'activités culturelles et sociales : Il organise des ateliers, des événements, des sorties et des rencontres pour permettre aux participants de découvrir des pratiques culturelles variées (musique, danse, théâtre, etc.).
- Médiation culturelle : Il aide le public à comprendre et à s'approprier des pratiques culturelles, en les guidant et en facilitant leur accès à ces activités.
- Création et gestion de projets : L'animateur élabore des projets adaptés aux besoins du public, qu'il s'agisse de projets d'éducation, de sensibilisation ou d'intégration sociale.
- Accompagnement des participants : Il soutient les individus dans leur développement personnel, en renforçant leur confiance et en favorisant l'autonomie à travers des activités collectives.

-Utilité et objectif :

L'animateur socioculturel joue un rôle essentiel en rendant la culture accessible à tous, notamment à ceux qui en sont éloignés en raison de leur situation socio- économique ou géographique. Il contribue également à renforcer les liens sociaux et à favoriser la rencontre entre des individus de divers horizons.

-Ce qu'on attend de lui : Flexibilité : Il doit savoir s'adapter aux besoins spécifiques des différents publics. Créativité : Il doit constamment proposer des activités intéressantes et variées. Écoute active : L'animateur doit comprendre et répondre aux attentes des participants.

- Capacité à fédérer (rassembler) : Il est attendu qu'il crée une dynamique de groupe pour encourager la participation de chacun.



Le quotidien de l'animateur socio-culturel :

- Préparer et organiser des activités culturelles ou des événements communautaires.
- Animer des groupes, gérer les interactions et accompagner les participants dans leurs découvertes.
- Assurer le suivi des projets et évaluer les résultats des actions menées.
- Collaborer avec des partenaires locaux, comme des écoles, des associations ou des institutions pour développer des projets.

Compétences essentielles :

- Pédagogie : Savoir animer et transmettre des connaissances de manière accessible.
- Créativité : Imaginer et proposer des activités stimulantes et originales.
- Gestion de groupe : Être capable de gérer des groupes divers et d'encourager la participation.
- Compétences relationnelles : Avoir un bon contact avec les participants et savoir écouter leurs besoins.
- Organisation : Gérer plusieurs projets en même temps, en respectant les délais et les ressources.

L'animateur socio-culturel joue un rôle crucial dans l'épanouissement personnel des participants et dans la promotion de la culture auprès de divers publics.

Un médiateur culturel :

Le médiateur culturel est une personne qui aide à rendre la culture accessible à tout le monde. Il travaille souvent dans des musées, des galeries, des centres culturels ou lors d'événements. Il facilite la compréhension des œuvres d'art, des expositions ou des activités culturelles, notamment pour ceux qui n'y sont pas forcément familiers.

Rôles et missions :

- Rendre la culture accessible : Le médiateur aide les visiteurs à mieux comprendre les œuvres d'art, les expositions ou les événements culturels. Il les rend moins intimidants et plus intéressants, en expliquant ce qui se cache derrière.
- Organiser des activités pédagogiques : Il propose des ateliers, des visites guidées ou des animations pour aider les gens à découvrir et apprécier la culture.
- Éducation à la culture : Il explique les différentes formes d'art et aide à mieux comprendre les œuvres, leurs histoires ou leurs techniques.
- Créer des liens : Le médiateur aide les gens à se sentir plus proches des œuvres et à les apprécier de manière plus personnelle.

Le travail au quotidien :

- Préparer des visites ou des ateliers pour les visiteurs.
- Expliquer les œuvres d'art et leur contexte de manière simple
- Créer des supports comme des brochures ou des jeux pour rendre l'expérience plus interactive.
- Accompagner les visiteurs en répondant à leurs questions et en les encourageant à partager leurs impressions.

Compétences essentielles :

- Pédagogie : Savoir rendre les informations accessibles, même quand les sujets sont complexes.
- Communication : Pouvoir échanger avec tous types de publics.
- Sens artistique : Avoir une bonne connaissance des œuvres et des pratiques culturelles.
- Empathie : Savoir comprendre les besoins des visiteurs et les aider à mieux comprendre ce qu'ils voient.
- Créativité : Trouver de nouvelles façons d'intéresser les gens et de les rendre curieux.

Le médiateur culturel joue donc un rôle super important pour rendre la culture accessible à tous et faire en sorte que chacun puisse en profiter pleinement.

Il y a encore pleins d'autres métiers qui font partis des métiers culturels comme : responsable de la programmation culturelle, chargé de communication culturelle, chargé d'événements culturels, régisseurs spectacle, scénographe, metteur en scène, programmateur culturel, responsable de projet culturel, etc.

Et moi ? Si j'avais l'occasion de travailler dans le secteur, comment je verrais mon métier, mon travail au quotidien ? Quels sont les aspects auxquels je serai attentif ?

Si je travaillais dans le secteur culturel, mon métier serait de rendre la culture accessible à tous et par tous. Au quotidien, je m'occuperais d'organiser des activités, d'animer des visites ou encore de partager mes connaissances. Je ferais attention à ce que tout le monde se sente bien et écouté. Mon but serait de rendre l'expérience culturelle agréable et compréhensible pour tous ainsi que de faire en sorte que tout le monde s'y intéresse, du moins un petit peu.

Dans le cadre du cours d'action culturelle, nous avons pu rencontrer plusieurs acteurs de l'action culturelle et une intervention en particulier a retenu mon attention plus que les autres ; c'est celle d'un animateur socioculturel travaillant dans un hôpital psychiatrique. J'ai trouvé cette intervention très enrichissante et ça m'a permis de comprendre que les animateurs pouvaient exercer partout, même dans les endroits auxquels on ne pense pas. Cela pourrait être un métier que j'aimerais explorer par la suite.

Mon projet :

Un projet existant :

J'ai découvert le projet 'Cinémobile' via un reportage, une initiative innovante qui propose un cinéma itinérant, souvent installé dans un bus ou un camion aménagé, qui se déplace dans des zones rurales, des quartiers populaires ou des lieux isolés. Le concept est simple : aller au-devant des publics qui n'ont pas toujours facilement accès aux salles de cinéma, en apportant directement les films et des activités culturelles à proximité de chez eux.

Le Cinémobile propose un large éventail de films : des longs métrages, des documentaires, des films d'animation, des films locaux ou d'auteur. Il peut aussi organiser des séances thématiques, en lien avec des événements culturels, des fêtes ou des problématiques sociales. Parfois, des intervenants viennent présenter les films, expliquer leur contexte, ou animer des ateliers pratiques (réalisation de courts-métrages, initiation à la critique, etc.).

Les objectifs :

Le principal objectif du Cinémobile est de démocratiser l'accès à la culture (démocratisation culturelle) et plus précisément au cinéma, en supprimant les barrières géographiques et sociales. En se déplaçant dans des zones où il n'y a pas beaucoup d'infrastructures culturelles. Le projet vise à rapprocher les œuvres avec un public éloigné et il cherche aussi à favoriser la rencontre, le dialogue et la participation culturelle.

Public touché :

Le Cinémobile s'adresse à un public très large : enfants, adolescents, familles, personnes âgées, habitants des zones rurales ou quartiers défavorisés. Souvent, ce sont des personnes qui ne fréquentent pas régulièrement les salles de cinéma pour des raisons économiques, géographiques ou sociales. Ce projet a donc un impact positif sur l'inclusion culturelle.



En quoi ce projet permet-il l'accès et la participation culturelle :

Il rend la culture accessible à des gens qui sont souvent loin des grandes villes et qui n'ont pas toujours les moyens ou l'occasion d'aller au cinéma ou même dans d'autres lieux culturels. Mais ce qui est vraiment chouette, c'est que ce n'est pas juste des projections, ils proposent aussi des activités où le public peut participer, comme par exemple, faire des ateliers pour apprendre à créer des films ou discuter avec les animateurs après la séance. Du coup, ils ne sont pas juste spectateur, ils deviennent acteur, ils échangent entre eux. Ça crée un vrai lien entre les gens et ça donne envie de s'intéresser à la culture autrement. Ici on peut vraiment parler de démocratisation culturelle et de démocratie culturelle car, il y a autant de culture pour tous que de culture par tous !

Mon point de vue :

Je trouve ce projet original et intéressant, car il intègre la culture dans un territoire éloigné et dans la vie quotidienne de personnes qui n'ont pas souvent accès à la culture. Cette initiative permet d'aller vers les gens, montrant une véritable inclusivité et ouverture.

J'apprécie cet aspect d'accessibilité et d'implication qui aide à créer des événements sociaux pour tous. Ce type de projet est très important pour la lutte contre l'exclusion et pour la promotion de la diversité culturelle et artistique.

De plus, je trouve ça super que des PMR peuvent aussi se rendre dans le bus/camion car ils sont aussi aménagés de tel sorte à ce qu'ils puissent y aller aussi et les organisateurs essaient souvent d'adapter les séances (sous-titrage, audio-description) pour les personnes avec des handicaps.

Mon propre projet :

“Les voix du musée”

Le concept : Créer un parcours audio dans un musée avec différentes histoires racontées par les habitants du quartier, des enfants, des ados, des personnes âgées (toutes sortes de personnes provenant de milieux sociaux différents)

Chaque portrait est accompagné d'un casque que les gens peuvent mettre pour écouter une histoire racontée par quelqu'un : Ils racontent ce qu'ils veulent que ce soit drôle, triste, simple ou encore émouvant. Cela peut être un fait de leur vie, juste une blague, une anecdote drôle/surprenante ou encore une leçon apprise.

- Les objectifs :

- Donner la parole au public, pas qu'aux experts
- Rendre l'art plus accessible, plus vivant, plus humain
- Impliquer activement des gens éloignés de la culture
- Changer l'image du musée : plus participatif, attractif et dynamique

- Le public visé :

Le projet cible un public très large et diversifié afin de promouvoir l'inclusion et la participation culturelle. Il s'adresse aux résidents du quartier pour renforcer le lien du musée avec son territoire, mais aussi aux élèves des écoles primaires et secondaires pour des fins pédagogiques. Les familles sont également incluses, afin de favoriser l'échange intergénérationnel autour de l'art. Le projet inclut les personnes âgées ainsi que les personnes en situation de handicap. Le projet reste accessible aux touristes qui souhaitent explorer un musée sous un angle différent.

→ Ce serait vraiment une exposition accessible à tous ceux qui le souhaitent et qui pourrait toucher toutes les générations.

- Le déroulement :

- Mettre des affiches, distribuer des flyers dans le quartier du musée, dans les écoles, des les lieux publics assez fréquentés de la ville pour récolter un maximum de participants.
- Sur ces supports, donner une date et un lieu pour pouvoir enregistrer les différentes histoires et faire des photos pour les portraits.
- La phase de montage des différents audios avant de les afficher.
- la mise en place dans le musée. Prévoir une ou deux pièces pour afficher une quinzaine de portraits ainsi qu'autant de casques.
- A chaque portrait, les gens pourront mettre le casque pour écouter l'anecdote/l'histoire de la personne via un support audio et pourront voir le portrait de la personne affiché juste au-dessus.
- Ce sont des oeuvres liées à la vie réelle et à la diversité des vécus.
- Un suivi ou retours des visiteurs après écoute (via questionnaires ou discussions) pour ajuster et enrichir le projet

- Aspects matériels et organisationnels :

- On utilise des micros ou des enregistreurs simples pour capter les histoires des participants.
- Un appareil photo pour les portraits
- Des casques audio sont installés dans le musée, dans des petits espaces où les visiteurs peuvent s'arrêter écouter.
- Le lieu d'enregistrement, par exemple dans un local radio.
- Une équipe sympa composée de médiateurs culturels, d'un technicien audio et de bénévoles qui organisent les ateliers, enregistrent les récits et préparent les audios.
- On fait un montage léger pour améliorer la qualité sonore, sans perdre le naturel des voix.
- Le financement vient de subventions, mécénat ou appels à projets, pour que le projet soit accessible à tous.

- Mes priorités :

- Donner la parole à tous : valoriser les récits du quotidien, qu'ils soient légers ou profonds.
- Créer de l'émotion et du lien : faire en sorte que le musée soit un lieu vivant et humain.
- Mettre en avant la diversité des parcours, des générations.
- Rendre la culture plus proche des gens et plus accessible.

- Les enjeux culturels :

- Démocratisation culturelle : Rendre la culture accessible à tous. L'exposition serait gratuite comme le projet a un coût très bas et serait financé.
- Démocratie culturelle : Participation active de toutes les personnes qui le souhaitent à des fins culturelles.
- Ce projet pourrait rendre le musée plus inclusif, plus proche du public, en y intégrant des histoires personnelles.
- Il valorise la parole individuelle, même sans forcément de "connaissances culturelles".
- Il renforce le rôle du musée dans la vie locale, en devenant un lieu d'écoute et de partage.
- L'inclusion culturelle, car on fait appel à tout le monde, tous ceux qui souhaitent y participer.

Dans un projet comme celui-ci, il faut être attentif à écouter vraiment les histoires de chacun, sans juger ni censurer, pour que tout le monde se sente libre de s'exprimer. Il faut aussi veiller à créer un environnement bienveillant et rassurant, où les participants sont à l'aise. Enfin, il est important de respecter la diversité des vécus et des points de vue, pour que le projet reflète la richesse humaine et culturelle. C'est vraiment dans une démarche participative, car tout le monde mérite de jouer un petit rôle dans la culture et apporter un petit truc en plus que personne d'autre ne pourrait apporter !

